



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

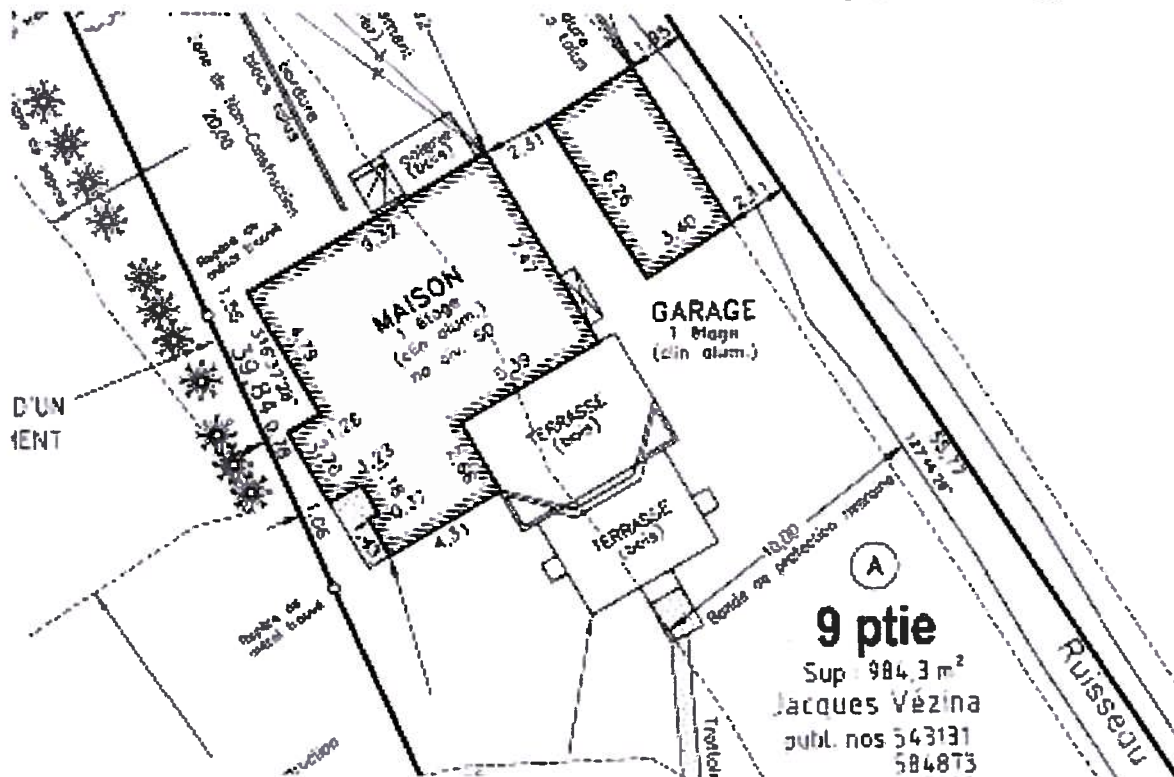
349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE,

50 ch. Lepoul

Il y aura séance régulière du conseil le 21 février 2017 à 19h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :




Nature de la demande et effet sur la propriété de Jacques Vézina, 50 chemin Lepoul, matricule : 4015-84-6455.

Conformer l'implantation du bâtiment principal à 0.78 m en marge de recul latérale.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

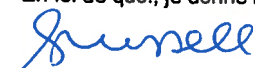
Donné à Val-des-Lacs, ce 13^{ième} jour du mois de janvier 2017.


Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 13 janvier 2017 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 13 janvier 2017.


Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière